

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES POUR LES ELEVES DU DISPOSITIF ULIS

J'insiste sur ce point, il est vraiment important de prendre en compte les difficultés des élèves car l'AESH du dispositif ne peut être présente toutes les heures (elle doit se diviser en 12...)

Les adaptations que vous mettrez en place pour les élèves du dispositif vous serviront forcément pour d'autres élèves en difficultés...

Je rappelle également que les élèves du dispositif ne passeront pas le brevet pour la plupart, les objectifs visés sont avant tout d'atteindre le niveau cycle 3 des apprentissages. Les compétences à évaluer ou valider n'ont donc pas nécessairement à être les mêmes que les autres.

🚫 SIMPLIFIER LE CONTENU DES COURS :

Les élèves du dispositif ont tous de grosses **difficultés pour mémoriser**, ils seront incapables de trier par eux-mêmes les données d'un cours à apprendre et seront forcément en difficulté alors qu'avec un cours allégé ou avec des phrases/contenus ciblés à apprendre, l'apprentissage et la compréhension d'un cours seront davantage à leur portée.

🚫 ADAPTER LES EVALUATIONS :

Il n'est **pas recommandé de demander les mêmes choses qu'aux autres**, sauf si l'élève en est capable bien entendu. Plusieurs modalités sont envisageables :

- **Autoriser l'utilisation du cours en proposant un code couleur** : Bleu pour les questions qui sont faites sans aide du cours, noir pour les questions faites avec l'aide du cours. Adapter alors la notation (l'AVS peut superviser ou bien moi-même si l'élève fait son évaluation sur le dispositif).
- Mettre en place un temps majoré
- **Différencier les supports** (textes à trous, QCM, schéma simplifiés, textes à relier...)
- Diminuer le nombre d'exercices, de questions
- Privilégier les compétences plutôt que les notes

RAPPEL : N'hésitez pas à me communiquer les évaluations en amont si vous souhaitez une aide pour adapter, ou pour que je puisse au préalable la préparer avec l'élève...

🚫 EVITER TROP DE COPIE :

Certains élèves sont très lents et se retrouveront vite perdus. Des textes à trous, **des cours simplifiés** ou tapés à l'ordinateur sont à privilégier.

🚫 EVITER LES CONSIGNES COMPLEXES et LES DOUBLES TACHES :

Les élèves n'oseront pas vous dire qu'ils n'ont pas compris, ou demander de l'aide. La **compréhension** reste l'une de leurs difficultés principales.

🚫 LIMITER LE « PAR CŒUR », LES DEFINITIONS A APPRENDRE :

Les élèves sont tous **déficitaires** en ce qui concerne le **traitement de l'information et la mémorisation**. Leur demander de restituer des définitions ne sera pas forcément pertinent et ne fera qu'accroître leurs difficultés pour apprendre, notamment lors des évaluations.

☠ LIMITER LES DEVOIRS ET EXERCICES A FAIRE :

Les élèves rencontrant des difficultés **dépensent plus d'énergie** qu'un élève lambda pour réussir à se concentrer, à suivre un cours. Ils sont fatigués beaucoup plus rapidement que les autres élèves et **les devoirs leur demanderont plus de temps.**

☠ NE PAS PENALISER L'ORTHOGRAPHE ET LA PARTICIPATION (sauf cas particuliers...)

☠ NOTER LES DEVOIRS AU TABLEAU OU VEILLER A CE QU'ILS SOIENT NOTES :

Certains élèves, certains parents ne vont pas sur Pronote malheureusement. De plus, si vous dites simplement les devoirs à noter à l'oral, la plupart n'auront **pas le temps ou la capacité de les noter** au vu de leurs difficultés.

☠ NE PAS OUBLIER !!!

Ils viennent en inclusion car ils disposent **des capacités de communication compatibles avec les enseignements, les situations de vie et d'éducation collectives** qu'ils peuvent suivre, avec les aides adaptées, un cursus ordinaire.

Mais : avoir en tête que certains, par exemple, ne connaissent pas les nombre au-delà de 1 000, ne connaissent pas les nombres négatifs, les fractions, ne maîtrisent pas les conversions, ne maîtrisent pas le sens des opérations, la copie, la lecture, ...

Pour vous aider :

→ Vous trouverez, le jour de la pré-rentrée, une **fiche synthèse pour chaque élève** contenant des infos sur l'élève ainsi que des propositions d'aménagements.

→ **Sur l'ENT, dans l'espace ULIS « privé » :**

- ces fiches synthèses
- une fiche pour faire le bilan des adaptations pour chaque matière
- les EDT et inclusions de chaque élève
- le projet individualisé et plus précis de chaque élève (période 2) que je vous enverrais également par mail une fois rédigé
- le projet du dispositif ULIS (courant période 1)
- le guide pratique du dispositif ULIS
- les documents à remplir pour une ESS (GEVASCo, certificat médical, formulaire CERFA, ...)

Merci à vous ! Surtout n'hésitez pas à venir me voir (ma salle est la B.108), à parler avec Sophie, mon AESH, à m'écrire via Pronote, l'ENT... Le lien est très important ! Et sachez que rien n'est définitif, chaque inclusion, chaque emploi du temps peut être revu à tout moment de l'année !

